

AVIS DES SOCIETES

Prorogation de la période de souscription

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE
SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE
« El Amel de Microfinance 2024-1 »

La société « El Amel de Microfinance SA » a décidé de proroger au **14/06/2024 inclus**, la période de souscription à l'emprunt obligataire « El Amel de Microfinance 2024-1 », émis sans recours à l'Appel Public à l'Épargne (objet de la notice publiée au Bulletin Officiel du CMF N°7104 du Vendredi 03/05/2024), qui a été initialement prévue du 07/05/2024 au 07/06/2024 inclus et ce, avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts.